

Élection présidentielle : L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DOIT RESTER AU CŒUR DES DÉBATS DE L'ENTRE-DEUX-TOURS

Communiqué de presse – 24 avril 2012

Jusqu'au 6 mai prochain, les deux candidats qualifiés pour le second tour de l'élection présidentielle, François Hollande et Nicolas Sarkozy, vont débattre des grands sujets concernant l'avenir de notre pays. L'égalité entre les femmes et les hommes doit rester au cœur de ces débats, car elle relève à la fois de la justice sociale, du fonctionnement de la démocratie et de la performance économique.

Comment réduire les différences de salaires entre les hommes et les femmes ? Comment atteindre la parité dans les instances démocratiques et dans les instances dirigeantes des entreprises et des syndicats ? Comment aider les femmes qui cumulent CDD à répétition, horaires atypiques et situation de monoparentalité ? Comment améliorer les retraites des femmes ? Comment permettre aux pères de s'impliquer dans la vie familiale ? Comment lutter contre les stéréotypes sexistes ?

Sur tous ces points, le Pacte pour l'égalité porté par le Laboratoire de l'égalité apporte des réponses concrètes. Nous attendons maintenant que les candidats en débattent.

Le Pacte pour l'égalité proposé à la signature des candidat-e-s à l'élection présidentielle décline en quatre thématiques des mesures emblématiques, parmi lesquelles :

1. Sur **la parité et l'accès des femmes aux responsabilités**, le Laboratoire de l'égalité demande :
 - de réserver le financement aux partis politiques qui respectent les règles de parité ;
 - de légiférer sur la parité dans toutes les instances de décision publiques et privées.
2. Sur **l'égalité salariale et la lutte contre la précarité dans le travail**, le Laboratoire de l'égalité demande :
 - de faire de l'égalité salariale une priorité nationale à l'image de la sécurité routière, avec un objectif de baisse de l'écart moyen de 10 points en 10 ans ;
 - de pénaliser le recours au temps partiel subi.
3. Sur **la valorisation de l'implication des pères et la conciliation des temps de vie**, le Laboratoire de l'égalité demande :
 - la création de 500 000 places d'accueil des jeunes enfants en cinq ans ;
 - un congé parental plus court, mieux rémunéré et partagé obligatoirement par les deux parents.
4. Sur **le partage d'une culture de l'égalité**, le Laboratoire de l'égalité demande :
 - de lutter contre les stéréotypes sexistes dès le plus jeune âge et de former le personnel éducatif ;
 - de lancer une campagne d'intérêt général sur la lutte contre les stéréotypes de genre.

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 750 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tous, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminés à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Contacts :

Hélène Kloeckner (chargée de développement) 07 86 80 22 87

helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org

Olga Trostiansky (secrétaire générale) 06 77 02 71 26

www.laboratoiredelegalite.org

www.facebook.com/laboratoire.egalite

<https://twitter.com/#!/Laboegalite>